

« Und dann fließt es wie ein Fluss ... ». L'enseignement bilingue au niveau tertiaire en Suisse

Claudine Brohy

IRDP Neuchâtel, Université de Fribourg, Suisse
Forum du bilinguisme, Biel/Bienne



Synergies Pays germanophones n° 1 - 2008
pp. 51-66

Résumé : *Quoique la Suisse ait une longue tradition d'apprentissage bilingue sous forme de stages et d'échanges dans d'autres régions linguistiques, l'enseignement bilingue reste encore largement marginal. Il est essentiellement pratiqué dans des régions bilingues et proches des frontières linguistiques, dans des écoles privées et dans les aires romanches et italiennes du canton des Grisons. Toutefois, les lycées et les établissements du niveau tertiaire (universités, Hautes écoles spécialisées et Hautes écoles pédagogiques) pratiquent de plus en plus l'enseignement bilingue, seuls ou en réseau, optant pour les langues nationales ou l'anglais comme langue cible. Après un bref aperçu sur les modèles bilingues du niveau tertiaire, nous analyserons plus en détails trois cas du bilinguisme institutionnel et pédagogique : les Hautes écoles pédagogiques de Fribourg et du Valais, ainsi que l'Université de Fribourg.*

Mots-clés : *Enseignement bilingue, formation universitaire, modèles bilingues, plurilinguisme*

Abstract : *Though Switzerland has had a long tradition of bi-lingual learning in classes as in workshops and exchanges in other linguistic regions, bi-lingual teaching still remains largely marginal. It is practised essentially in bilingual regions and close to linguistic frontiers, in private schools and in French and Italian speaking areas in the canton of Grisons. However, in high schools and tertiary establishments (university, specialised schools or teachers training schools) they practice more and more bi-lingual teaching either alone or by network opting either for the national language or English as the target language. After a brief survey of the bilingual models of the tertiary level, we will analyze in detail three cases of institutional and pedagogical bi-lingualism: The Hautes Ecoles Pédagogiques of Fribourg and of Valais, as well as the University of Fribourg.*

Key words : *Bilingual teaching, university tuition, bilingual models, plurilingualism*

1. Introduction

1.1 La Suisse, une mosaïque plurilingue

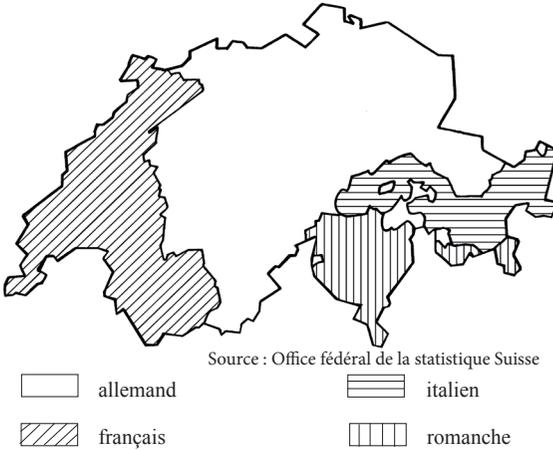
La Suisse, petit pays densément peuplé (41'000 km² pour 7.5 millions d'habitants), est caractérisée par son quadrilinguisme officiel et son fédéralisme,

considéré comme garant de la diversité des langues. En effet, les 26 cantons sont souverains en matière de langues officielles, d'éducation, de formation et de culture. L'issue d'une récente votation fédérale va toutefois ouvrir la voie à plus d'harmonisation et de collaboration en matière d'enseignement (projet HarmoS). Quatre langues sont libellées « nationales » (l'allemand, le français, l'italien et le romanche), alors que les trois premières sont aussi déclarées « officielles » et que le romanche jouit d'un statut de langue semi-officielle. Mais les communautés linguistiques varient fortement en importance numérique. La répartition linguistique reste relativement stable, sauf pour la petite communauté romanche qui rétrécit et qui compte cinq variétés écrites et une langue unifiée et planifiée, le *Rumansch Grischun*. Cette communauté linguistique est d'ailleurs intégralement bilingue romanche-allemand. A relever aussi la situation diglossique entre l'allemand standard et le suisse-allemand (appelé aussi dialecte alémanique), et, dans une moindre mesure, entre l'italien classique et les dialectes italiens dans les cantons du Tessin et des Grisons. La Suisse compte 9% de personnes qui déclarent d'autres langues premières et plus de 20% de personnes qui ne possèdent pas de passeport suisse. Les langues dites "de la migration" sont en augmentation. L'italien assume la double fonction de langue nationale et de langue de la migration. A ce titre, il a perdu du terrain au profit d'autres langues, essentiellement slaves. Les notions de langues nationales, langues officielles, liberté de la langue, protection des minorités, promotion des échanges et de la compréhension, sont enchâssées dans la Constitution fédérale et dans les constitutions des cantons plurilingues (Berne, Fribourg, Grisons, Valais). D'une manière générale, il y a une forte médiatisation des faits linguistiques, mais une bonne entente pragmatique.

Tab. 1: Distribution démographique des communautés linguistiques (en %)¹

Année	Allemand	Français	Italien	Romanche	Autres
1910	69.1	21.1	8.1	1.1	0.6
1950	72.1	20.3	5.9	1.0	0.7
1970	64.9	18.1	11.9	0.8	4.3
1980	65.0	18.4	9.8	0.8	6.0
1990	63.6	19.2	7.6	0.6	8.9
2000	63.7	20.4	6.5	0.5	9.0

Fig. 1: Répartition géographique des langues



La Suisse doit donc composer avec des éléments institutionnels, sociétaux et individuels liés au plurilinguisme, en tenant compte des données historiques, sociales, politiques et aussi symboliques.

1.2 L'enseignement des langues en Suisse

Depuis plus de 200 ans, l'enseignement des langues est un sujet largement débattu en Suisse, les régions bilingues ayant mis en place des politiques linguistiques éducatives depuis le Moyen Âge. Le fédéralisme prononcé en matière d'éducation a engendré de grandes différences dans l'application de standards communs. Ce n'est qu'en 1975 que la Conférence des Directeurs de l'Instruction Publique (CDIP, organe qui remplace en quelque sorte un Ministère de l'éducation au niveau fédéral) émet des recommandations concernant l'enseignement d'une L2 à l'école primaire (au plus tard dès la 5^e). En ce temps, il s'agissait d'une langue nationale. Depuis, le discours a évolué, tant par rapport aux méthodes, approches, objectifs, qu'à la formation du corps enseignant, ceci en phase avec les préoccupations européennes et internationales. Aujourd'hui, ce sont des questions autour de la chronologie des langues à apprendre (langue nationale ou l'anglais), du nombre des langues étrangères à enseigner à l'école primaire, (la feuille de route de la CDIP prévoit l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères à l'école primaire dès 2012, mais quelques cantons alémaniques remettaient en cause cette décision et comptaient l'infléchir à coup de référendum, sans succès), des objectifs et standards à atteindre, la place du dialecte alémanique, etc., qui (pré)occupent les professionnels et l'opinion publique. A noter qu'en plus de l'italien, le Canton du Tessin rend obligatoire l'apprentissage du français, de l'allemand et de l'anglais. Il est le seul canton à exiger quatre langues au moins pour tous les élèves durant la scolarité obligatoire. Les nombreuses langues dites de la migration, surtout dans les grands centres urbains, sont un défi à la fois pour le maintien de ces langues et pour l'apprentissage de la langue locale, quoique, comme partout, les enjeux sont beaucoup moins liés aux langues elles-mêmes qu'à des facteurs économiques et sociaux.

Des séjours dans une autre communauté linguistique sous forme de stages ou d'échanges ont fonctionné pendant des générations, voire pendant des siècles. Organisés surtout individuellement, ils touchaient nombre de corps de métiers (paysans et artisans), de filières d'études (droit et sciences économiques) et d'entreprises (régies fédérales, assurances, banques). Entrepris pour diverses raisons, compétences linguistiques et culturelles, rite de passage, appropriation de savoir-faire professionnel, entretien de réseaux sociaux, etc., ces séjours ont contribué au développement d'une citoyenneté helvétique plurilingue, indépendante d'un statut économique et social.

1.3 L'enseignement bilingue en Suisse

En Suisse, quoique l'enseignement bilingue fasse partie intégrante de la plupart de tous les concepts d'apprentissage des langues au niveau de la Confédération, des régions et des cantons, il reste encore un phénomène relativement marginal. Mis à part les écoles privées et quelques projets isolés, les projets se concentrent surtout dans les régions bilingues ou proches de la frontière des langues et dans le canton trilingue des Grisons. La plus forte croissance de ces dernières années s'opère au niveau post-obligatoire, c'est-à-dire au niveau des lycées, appelés aussi gymnases.

Après 12 ou 13 années de scolarité (selon les cantons), les élèves scolarisés dans une filière non professionnelle terminent leur parcours au niveau secondaire II par un examen appelé *Maturité* (Baccalauréat). Cet examen est donc à la fois un examen de sortie et un examen d'entrée pour les universités et les autres institutions du niveau tertiaire. Il est réglé par la Confédération, mais les cantons ont une certaine marge de manoeuvre. Depuis le début des années 1990, il est possible d'ajouter la mention *bilingue* au diplôme de Maturité, ceci dans tous les cantons romands, dans des établissements alémaniques et dans des écoles privées, situées en grande partie dans l'Arc lémanique. Toujours plus de cantons, d'établissements et d'élèves choisissent cette voie qui s'apparente à la filière Abi-Bac. La formation bilingue vise tant les langues nationales que l'anglais. Quelques écoles professionnelles offrent également des cursus bilingues.

En Suisse, comme en Europe, l'enseignement bilingue fait partie des démarches qui visent à enseigner plus de langues, de manière plus précoce, et, corollairement, à les enseigner *différemment*.

2. L'enseignement bilingue au niveau tertiaire en Suisse

2.1 Généralités

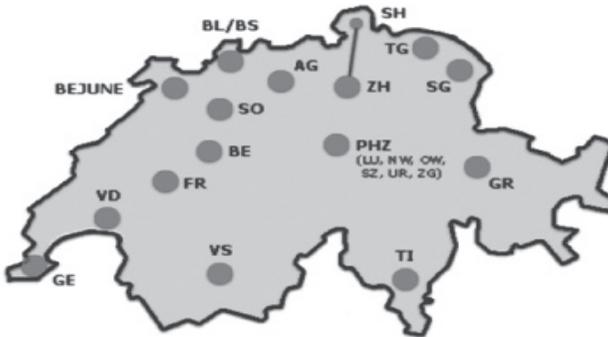
Le degré tertiaire suisse est essentiellement formé des Universités (dix au total; trois en Suisse romande, cinq en Suisse alémanique, une en Suisse italienne, une bilingue français/allemand), des Ecoles Polytechniques Fédérales (deux au total; une à Zurich et une à Lausanne), des Hautes Écoles Pédagogiques (HEP) et des Hautes Écoles Spécialisées (HES). La mise en œuvre de la Déclaration de Bologne, à laquelle les Hautes Écoles sont assignées, provoque, comme partout

ailleurs, un recours à l'anglais de plus en plus prononcé, surtout pour les filières Master. Mais la présence de quatre langues nationales, et en particulier d'établissements situés dans les cantons plurilingues ou proches de la frontière linguistique, a motivé l'agencement de cursus bi-/plurilingues et un bilinguisme institutionnel.

Vers le tournant du millénaire, les anciennes Ecoles normales (degré secondaire II), qui assuraient la formation du corps enseignant, ont été progressivement abandonnées, et les HEP on pris le relais. Cette tertiarisation devait non seulement garantir de meilleures compétences au début de la formation et une valorisation du statut d'enseignant, mais aussi une harmonisation des formations et la reconnaissance des diplômes en Suisse, une compatibilité avec les formations européennes et le contrôle de la qualité. Néanmoins, chaque établissement a son identité et sa spécificité propre, reflétant la diversité cantonale ou régionale, linguistique et culturelle. Les établissements assurent la formation pour le niveau préscolaire et primaire, souvent aussi pour le niveau secondaire I (12-16 ans) et II (16-19 ans). Dans les cantons universitaires, la formation peut aussi être assurée par les universités, certains cantons connaissent des formations mixtes HEP - université. Les enseignants des degrés préscolaire et primaires sont des généralistes, pour le secondaire I et II, il s'agit de spécialistes, mais on va probablement petit à petit s'acheminer vers une formation de semi-généralistes pour le primaire. Ce changement de profil enseignant est en grande partie dû à l'introduction d'une deuxième langue étrangère à l'école primaire dès 2012.

Les HES sont également des établissements de formation récents. Elles sont en partie issues d'anciennes écoles techniques et d'ingénieurs, des écoles de la santé et du social, et des écoles d'art visuel et musical.

Fig. 2: Etablissements de formation du corps enseignant (CDIP 2006)



Source : www.cdip.ch

2.2 Etablissements du degré tertiaire offrant des cursus bi-/plurilingues

Les Hautes Ecoles offrant des cursus bilingues, c'est-à-dire des cours et séminaires dans deux langues au moins, se regroupent essentiellement dans les quatre cantons plurilingues. Nous ne tenons pas compte ici de cours de terminologie en L2, comme par exemple des cours de terminologie juridique allemande prodigués dans une université francophone, ni de cours de langues L2 ou L3, même si ces cours portent sur des objectifs spécifiques. Nous allons d'abord faire un rapide tour d'horizon des établissements du degré tertiaire qui offrent des filières bilingues, et dans le chapitre suivant, nous présenterons trois études de cas.

L'*Università della Svizzera italiana* (USI), fondée en 1996, compte quatre facultés (sciences économiques, sciences de la communication, informatique et architecture). Elle se caractérise comme innovativa, internazionale et interdisciplinare, elle est la seule Université italophone à l'extérieur d'Italie. Même si l'italien est la langue officielle de l'établissement, les professeurs enseignent souvent en français ou en allemand, ou alors en anglais, les étudiants doivent donc déployer des stratégies de compréhension en plusieurs langues pour leurs études et s'habituer à travailler dans des groupes plurilingues et pluriculturels (cf. Cigada 2003, Rigotti 2003). Cet établissement compte un peu plus de 2000 étudiants, dont 42% d'étrangers.

L'Université de Fribourg, située dans un canton et une ville bilingue français-allemand depuis sa fondation en 1889. C'est une des seules universités européennes intégralement bilingues (elle fera l'objet d'une présentation plus approfondie au chapitre suivant). Quoique l'Université de Neuchâtel et celle de Berne soient unilingues, l'une francophone et l'autre germanophone, un accord interuniversitaire permet de préparer un Master en droit bilingue. Les universités de Berne, Fribourg et Neuchâtel forment un réseau appelé BENEFRI. Certaines disciplines peuvent être étudiées sur les trois sites, le bilinguisme français-allemand est donc un point fort de cette collaboration.

La HEP du canton des Grisons, appelée *Pädagogische Hochschule Graubünden / Alta scuola pedagogica dei Grigioni / Scuola auta da pedagogia dal Grischn* est officiellement trilingue allemand-romanche-italien. Elle joue un rôle important dans le maintien et la promotion des deux langues minoritaires que sont l'italien, et surtout le romanche. Si bon nombre d'établissements assurent leur plurilinguisme en développant les L2 et L3, il en va autrement en situation minoritaire où des îlots de protection pour les langues menacées doivent être aménagés. C'est donc la promotion de la L1 minoritaire qui va renforcer le plurilinguisme. Dans ces conditions cadres, la HEP grisonne prévoit donc de promouvoir la culture du plurilinguisme, de renforcer la L1 des étudiants tout en développant les compétences dans une L2 cantonale. Pour ce faire, une partie de l'enseignement est prodigué dans la L1, et l'autre en L2, avec des phases immersives et de l'enseignement plurilingue. Un office pour les questions de langues a été instauré.

Les HEP des cantons bilingues de Fribourg et du Valais sont des institutions bilingues dont ont des structures différentes. Elles seront présentées en détail dans le chapitre suivant.

Les HES situées dans les trois cantons bilingues français-allemand ont également des concepts bilingues pour leur formation. A Biel/Bienne, ville bilingue située dans le canton de Berne, l'Ecole d'ingénieurs de Bienne/Hochschule für Technik und Architektur Biel prévoit dans son concept le développement du bilinguisme par immersion, les enseignants utilisant leur langue maternelle respective pour leur cours, les bilingues enseignent en français pour renforcer la langue minoritaire. Des aménagements sont faits pour l'anglais, et on tient également compte, dans une certaine mesure, de la langue maternelle des italophones. Les écoles spécialisées valaisannes, comme l'*Ecole suisse de tourisme/Schweizerische Tourismusfachschule* et l'Ecole d'ingénieurs sont également bilingues. La Haute Ecole de Gestion (HEG) du canton de Fribourg offre des formations à plein temps ou en emploi en français, en allemand ou bilingue. Elle offre en outre des formations post-grade en anglais.

3. Trois cas de figure

Nous allons traiter de manière un peu plus détaillée trois établissements de formation du niveau tertiaire qui intègrent de manière transversale le bilinguisme dans leur concept de formation, c'est-à-dire qui pratiquent et développent un bilinguisme institutionnel, sociétal et individuel.

3.1 La HEP Fribourg / PH Freiburg

La nouvelle HEP fribourgeoise a ouvert ses portes en 2002, les premiers diplômes ont été décernés en 2005. Elle présente un fonctionnement bilingue à tous les niveaux: administratif (établissement officiellement bilingue avec une direction commune pour les deux sections linguistiques), pédagogique, didactique et scientifique. Lors de la préparation de la mise en œuvre de la nouvelle école, douze groupes de travail ont planché sur des thèmes spécifiques dont un s'est concentré sur la langue seconde et le bilinguisme (cf. Bertschy et al. 1997), considérés comme des piliers de la future école. Il est intéressant de noter que ses contours ont été fixés lorsqu'un concept cantonal d'apprentissage des langues, qui prévoyait à terme une immersion précoce très partielle en L2 (appelée *langue partenaire*) pour tous les élèves, était en élaboration. Par référendum, ce concept a été refusé de justesse par la population en septembre 2000, mais comme le projet était déjà avancé, l'idée d'un bilinguisme minimal pour le futur corps enseignant a été maintenue, avec des options langagières plus fortes. D'ailleurs, un nouveau concept cantonal pour l'apprentissage des langues est en élaboration ; il prévoit entre autre un renforcement de l'enseignement de la langue partenaire dès l'école maternelle.

Selon la Loi sur la HEP du 4 octobre 1999, l'école a pour mission de promouvoir la maîtrise de la langue partenaire chez les enseignants et de développer le bilinguisme (art. 1). L'art. 3, libellé « Langues d'enseignement », prévoit notamment :

1. La formation des enseignants et enseignantes et les activités de développement pédagogique sont assurées dans les deux langues officielles du canton.
2. Pour une part des formations dispensées, la HEP recourt au bilinguisme et notamment à l’immersion linguistique.
3. La HEP s’assure que les enseignants et enseignantes, au terme de leur formation initiale, maîtrisent de manière effective la langue partenaire et soient capables d’enseigner une discipline dans cette deuxième langue.

Pour la formation initiale, le bilinguisme est modulaire, une immersion de 15% en L2 est un minimum pour tout le monde. En outre, on peut choisir 30% ou 50% du curriculum en langue partenaire ce qui correspond à des profils spécifiques. L’option A, 30% en langue partenaire, correspond au profil “Langues” qui certifie l’aptitude à enseigner dans des projets ayant pour objectif le développement et la promotion du bilinguisme ; l’option B, qui prévoit 50% environ en langue partenaire pour le diplôme “Bilingue” (DiBi), donne le droit d’enseigner dans des classes francophones et germanophones. Ce diplôme exige 10% de travail en plus, mais il est rémunéré par 15 crédits ECTS en sus des 180 prévus pour le Bachelor. Depuis 2002, le diplôme bilingue attire chaque année entre cinq et sept personnes. Or, en 2006-2007, 18 personnes sont inscrites en première année (six en section allemande, douze en section française) ce qui représente une très forte augmentation démontrant que les innovations doivent faire leur preuve interne et externe. Outre l’immersion, l’établissement pratique l’intégration des didactiques L1/L2. Il met en place des projets sur la thématique du plurilinguisme et de l’apprentissage des langues, utilise le portfolio européen des langues, offre des stages dans l’autre région linguistique, dispense des cours en deux langues, tient compte des parcours d’apprentissage individualisés, et il encourage les échanges linguistiques, etc.

L’établissement compte actuellement environ 260 étudiant(e)s, soit deux tiers de Romands et un tiers d’Alémaniques, ce qui reflète la répartition des groupes linguistiques au niveau cantonal.

Tab. 2 : Nombre et types de diplômes décernés par année par la HEP Fribourg

Type de diplôme	2005		2006		2007 ²	
	Français	Allemand	Français	Allemand	Français	Allemand
Base (15%)	38	15	32	11	75	25
Profil Langues (30%)	7	2	10	5	10	9
DiBi (50%)	3	3	2	3	3	4

Certains francophones complètent leur formation en travaillant une année dans une région germanophone. Les cursus bilingues exercent une attractivité sur les étudiants extérieurs.

Un projet de recherche actuel porte sur les stratégies que les étudiants mobilisent lorsqu’ils se trouvent dans des situations immersives et exolingues (Service de la recherche 2006).

3.2 La HEP Valais/PH Wallis

Un autre canton bilingue, le Valais, a opté pour une structure différente de sa nouvelle HEP, elle aussi issue de l'ancienne Ecole normale. Contrairement à Fribourg, l'établissement valaisan dispose de deux sites, un à St-Maurice (Bas-Valais francophone) et l'autre à Brigue (Haut-Valais alémanique). L'établissement compte environ 250 étudiants en formation initiale, et au total environ 400, avec les formations complémentaires. Il y a 16.4% d'Alémaniques³.

La Loi du 4 octobre 1996 concernant la HEP stipule dans son art. 16 intitulé « Deuxième langue » :

1. Au terme des études, il est exigé de chaque étudiant une maîtrise jugée suffisante de la deuxième langue cantonale.
2. La HEP veille à encourager toute initiative favorisant cette maîtrise.

Les étudiant(e)s en formation initiale commencent leur formation dans leur région linguistique d'origine. Ils doivent effectuer au minimum deux semestres dans l'autre langue au sein de l'autre site, ceci entre le deuxième et le cinquième semestre. Cette rotation intersite est évaluée par le Centre Universitaire de Recherche sur le Plurilinguisme (CURP) de l'Université de Berne (cf. Tunger et al. 2003-2005). Si la première évaluation, effectuée auprès des étudiant(e)s, des professeurs et des praticiens-formateurs révélait des problèmes quant au caractère obligatoire, le degré de satisfaction, l'utilité linguistique et pédagogique, etc., de la formule, il y a une nette amélioration par la suite. Ceci démontre clairement la dynamique des innovations, leurs effets réciproques sur les acteurs et le développement de l'acceptation.

Tout comme à Fribourg, une certification bilingue existe. Si environ 50% du temps de formation a été dédié à la L2, avec le mémoire et les examens également exécutés en L2, les candidates reçoivent un diplôme bilingue qui donne droit d'enseigner dans des projets bilingues et dans les deux langues. Les premiers diplômes ont été décernés en 2004. Cinq personnes par année profitent de cette possibilité, en 2006-2007, il y a même onze personnes sur 69 qui ont choisi cette voie.

Le canton du Valais a fait évaluer pendant dix ans (1994-2004) ses classes bilingues à parité horaire des trois sites de Sion (capitale), Sierre et Monthey ce qui représente la plus longue et la plus vaste évaluation de l'enseignement bilingue en Suisse, effectuée par l'Institut de Recherche et de Documentation Pédagogique (IRDP) à Neuchâtel (cf. Bregy et al. 2001, Schwob et al. 2006). Comme le concept valaisan d'apprentissage des langues de 2006 donne maintenant la possibilité aux autres communes d'initialiser un projet bilingue, la HEP forme les étudiants en didactique et pédagogie de l'immersion. Un bilan de compétence portfolio atteste les parcours bilingues et pluriculturels des futur(e)s enseignant(e)s.

Un projet de recherche, mené actuellement en collaboration avec d'autres HEP, porte sur l'insertion professionnelle des diplômés. Il est clair que les résultats intéressent grandement la HEP du Valais qui aimerait suivre le parcours

professionnel de ses étudiants en terme de gestion du bilinguisme, mobilité et participation à des projets pédagogiques bilingues⁴.

Le canton du Valais présente la particularité d'abriter la seule commune de Suisse romande, Evolène, qui fait encore un usage régulier du patois franco-provençal pour la communication orale quotidienne. A l'école, cette langue ne figure pas dans les plans d'études, elle est néanmoins utilisée occasionnellement pour des activités ludiques, des ateliers et lors d'échanges privés entre patoisants. Un projet qui intégrerait plus fortement le patois dans la grille-horaire est en cours d'élaboration. Toutefois, il n'y a pas, pour l'instant, de formation spécifique au sein de la HEP qui préparerait à cet enseignement.

3.3 L'Université de Fribourg/Universität Freiburg

3.3.1 Généralités

L'Université de Fribourg présente un bilinguisme à tous les niveaux de fonctionnement. Au niveau *macro*, matérialisé par les lois et règlements, les chartes, le label d'Université bilingue, puis aussi au niveau *méso*, dans le fonctionnement de ses facultés, ses commissions, départements et filières, et également au niveau *micro*, de par les interactions et la communication entre les personnes étudiant et travaillant en son sein. Elle se différencie donc des universités qui font un usage croissant ou exclusif de l'anglais en tant que langue d'enseignement et de travail.

Le bilinguisme est matérialisé dans un certain nombre de domaines qui peuvent être considérés comme des pré-requis pour la définition d'établissements et d'institutions bilingues. Ces domaines ou thématiques correspondent par ailleurs aussi à des champs disciplinaires pour la recherche sur le plurilinguisme ou les langues en contact.

Pré-requis du bilinguisme :

- Historicité
- Existence de textes légaux et réglementifs (loi, règlements, chartes)
- Statistique : Présence de personnes francophones, germanophones, bilingues et allophones
- Pratique
- Enseignement
- Certification
- Recherche
- Administration
- Contexte social, culturel et économique
- Attitudes et représentations
- Symbolique

L'Université est bilingue depuis sa fondation en 1889. Mais au début, c'était surtout l'étiquette d'*université catholique* qui prévalait. Les chasseurs de tête engagés

pour trouver les professeurs de l'université en devenir ont surtout été recrutés au sud de l'Allemagne. Au début, il y avait donc une forte présence de professeurs et d'étudiants allemands, et la culture académique allemande prévalait, ce qui n'était pas forcément au goût de la société fribourgeoise de l'époque qui voyait dans cette nouvelle Haute Ecole un vecteur de la germanisation. Près de cent ans avant les programmes Socrates-Erasmus, un observateur averti, professeur d'histoire suisse, fit le commentaire suivant sur la faible présence des étudiants français et sur les différents concepts de mobilité académique:

“Der französische Student liebt es nicht, so wie der deutsche auf Universitäten herumzuwandern. Ihm liegt es vor allem daran, in die Staatskarriere sicher hineinzukommen [...]. Der deutsche Studierende liebt es, ausser Landes zu gehen, zumal wenn er, wie in Freiburg, Gelegenheit hat, eine fremde Sprache zu sprechen“ (Büchi 1893: 580/582).

Le caractère catholique et bilingue de l'Université a souvent été associé à l'étiquette *internationale*. Mais ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'image de marque bilingue est réellement véhiculée et vendue à l'extérieur, sous l'effet de la globalisation des études supérieures et donc de la pression de se profiler par rapport aux autres universités.

Les textes légaux font référence à la présence du français et de l'allemand en tant que langue de travail et langues d'études. L'art. 6 de la Loi sur l'Université du 19 novembre 1997 déclare:

1. Les langues d'enseignement et d'administration sont le français et l'allemand.
2. Les facultés peuvent autoriser d'autres langues d'enseignement.
3. L'Université favorise et développe la compréhension entre les personnes de langues et cultures différentes; elle encourage en particulier les études bilingues en français et en allemand.

La loi n'exclut donc pas d'autres langues d'enseignement. Ceci vise en particulier l'anglais en tant que langue académique et les différentes langues/cultures/littératures enseignées dans les langues correspondantes.

La Charte de l'Université fait également référence au bilinguisme ainsi qu'aux diplômes bilingues qu'elle décerne:

L'Université de Fribourg est située dans une région bilingue à la rencontre des cultures germanophones et francophones. Elle dispose d'un corps enseignant international et accueil des étudiant-e-s de toute la Suisse et du monde entier [...]. L'Université de Fribourg [...] participe au dialogue multiculturel, notamment entre les quatre cultures nationales; [elle] encourage les études et diplômes bilingues en français et en allemand [...].

A l'heure actuelle, environ 10'000 étudiants fréquentent l'Université de Fribourg ce qui en fait une université suisse de taille moyenne. La répartition des langues (2006)⁵ est la suivante: 49% de germanophones, 31% de francophones, 8% d'italophones et 12% d'allophones (Université de Fribourg 2006: 27). Environ 16% des étudiants viennent de l'étranger, ainsi que 35% du corps enseignant. Il n'est pratiquement jamais question d'une relation minorité-majorité étant donné que celles-ci sont imbriquées. Les germanophones sont majoritaires à l'Université, alors qu'ils sont minoritaires dans la commune et le canton, et à nouveau majoritaires au niveau national (Brohy 2005).

En ce qui concerne l'enseignement de contenus académiques, il existe trois types de bilinguisme (Brohy 2003):

- le bilinguisme *parallèle* (cours enseignés en parallèle en français et en allemand, comme par exemple « Droit pénal » et « Strafrecht »)
- le bilinguisme *intégré* (bilinguisme obligatoire, étant donné que les professeurs enseignent dans leur langue maternelle ou la langue de leur choix, Faculté des sciences)
- le bilinguisme *complémentaire*, cours parallèles avec des orientations scientifiques et culturelles différentes, comme par exemple « Sociologie de la communication et des médias » et « Medien- und Kommunikationswissenschaft » qui présentent des approches différentes du point de vue épistémologique et méthodologique.

En ce qui concerne le fonctionnement interne de l'Université, de nombreuses règles non écrites sont observées, par exemple l'alternance des langues maternelles pour de hautes fonctions (recteur, doyens), ou une complémentarité de langues entre la présidence et la vice-présidence de commissions et comités. Toutefois, les différents acteurs académiques (étudiants, personnel administratif, professeurs, services, etc.) ont parfois des représentations différentes concernant la coexistence linguistique, le bilinguisme et le plurilinguisme.

Des entretiens et des enquêtes démontrent clairement l'importance du bilinguisme par rapport au choix de l'université pour entreprendre des études. Si en 1985-1986, le bilinguisme motivait les 35% des immatriculations (Macheret 1987), le taux est actuellement plus élevé, occupant la première ou deuxième place dans les critères de choix, reléguant le label d'Université catholique à un des derniers rangs.

Une Commission du bilinguisme aiguille la politique linguistique universitaire, qu'il s'agisse d'études bilingues, de certifications, de règlements, etc. Un Concept sur les langues est actuellement en élaboration.

Comme dans tous les établissements du niveau tertiaire, l'anglais tient un rôle croissant. Dans certains programmes de Master, l'anglais est langue d'enseignement, ceci étant dû à l'internationalisation des études, à la concurrence entre établissements et la mobilité des étudiants tout comme celle des professeurs. L'anglais devient de plus en plus lingua franca entre étudiants de la mobilité entre Suisses et étrangers. Une étudiante en échange déclare dans une interview : «*Students have a particular way to speak English together. We call it Erasmus-English*», et un étudiant Erasmus espagnol dit «*I came to Fribourg to learn French especially, a little bit of German, but I learned a lot of English*» (Brohy 2005a). L'anglais devient aussi de plus en plus langue de publication, y compris des thèses et mémoires, l'adage « publish or perish » étant du coup transformé en « publish *in English* or perish ». Dans le cas d'une université bilingue français-allemand, l'utilisation accrue de l'anglais revêt une importance cruciale. D'un côté, il y a un effet collatéral, l'anglais ayant permis de désamorcer certains conflits linguistiques, de l'autre côté, un autre type de bilinguisme, français-anglais ou allemand-anglais, pourrait à terme mettre en péril le bilinguisme historique et culturel et contribuer à une diglossie scientifique. L'anglais ne doit donc pas se substituer au bilinguisme actuel, mais plutôt le compléter (cf. Schaller-Schwaner 2005a, 2005b).

Cette lettre de lecteur parue dans le quotidien local témoigne de l'engouement dont jouit l'anglais :

« [...] *l'anglais est bien plus utile que l'allemand. Etant étudiant en sciences naturelles, je m'en rends compte tous les jours. Dans le milieu scientifique, où l'on rencontre des gens venus des quatre coins du monde, l'anglais est évidemment la langue d'usage, pont entre les cultures! [...] L'allemand permet d'être compris dans la plupart des pays européens, ce qui est bien, l'anglais lui, est un passeport pour le monde, ce qui est mieux!* » (Sudan 2004).

3.3.2 Etudes et certifications bilingues

Les études bilingues sont certainement le fleuron de l'Université, elles sont souvent considérées comme un élément intrinsèquement lié à l'Université, et l'on parle souvent de « Standortvorteil ».

Selon les règlements des facultés, il est possible d'effectuer des études en français, en allemand et dans les deux langues. Les études bilingues donnent droit à une mention bilingue si un minimum de crédits (40%) a été obtenu en L2. En outre, les facultés de droit et de sciences économiques et sociales proposent la formation « bilingue *plus* ». Il s'agit d'un complément de formation linguistique et culturel, l'objectif étant de préparer les étudiants à travailler dans un environnement bilingue et de fonctionner efficacement dans leur L2. L'admission s'opère après un test et un entretien personnel, le niveau B2 au moins du Cadre européen est requis. La formation demande un effort supplémentaire, tant financier (Fr. 500.- - par semestre en plus de l'écolage habituel) qu'au niveau d'un investissement personnel (six cours hebdomadaires en sus, plus le travail individuel).

Le programme «bilingue *plus*» aboutit, tant au niveau du bachelor que de la licence / master, à l'obtention d'un diplôme de l'Université de Fribourg.

Les sections linguistiques peuvent bien sûr exprimer des cultures scientifiques différentes, nourries aux sources de traditions académiques diverses. Ainsi, il y a encore quelques années, la faculté de théologie était composée d'une section allemande qui avait une orientation de théologie féministe et de théologie de la libération, alors que la section francophone était plus traditionnelle.

3.3.3 Le Centre d'enseignement et de recherche en langues étrangères (CERLE)

Le CERLE de l'Université joue un rôle important en matière de développement de compétences langagières, de développement et de recherche en plurilinguisme. Il offre des programmes divers: cours de langues et didactique pour futur(e)s enseignant(e)s de langues, cours sur objectifs spécifiques, en particulier pour des études bilingues et des études en français ou allemand langue étrangère, cours de langues pour les programmes de mobilité et pour toute la communauté universitaire. La promotion de l'autonomie fait partie des tâches assurées par le Centre (médiathèque, Tandem, cours autonomes encadrés, utilisation du Portfolio, etc.). Certains cours appliquent la didactique intégrée des langues.

La Charte du CERLE fait explicitement référence au plurilinguisme :

Plurilinguisme et Interculturalité sont pour nous un principe et une réalité quotidienne.

Le CERLE lui-même est un microcosme où il est possible de vivre et d'expérimenter ces valeurs.

Au niveau de la pratique et de la recherche, les engagements du Centre vont en direction du développement de compétences plurilingues et de la construction de répertoires plurilingues, le multilinguisme existant étant le point de départ pour le travail sur les attitudes et représentations:

„ Mon accent allemand aura sûrement quelques pointes d'espagnol, de russe, de bulgare, d'américain ou encore d'italien ... ce qui le rendra encore plus charmant!“ (étudiante romande, cours d'allemand « Lecture et conversation »).

3.3.4 Perspectives

Un certain nombre de recherches sur le bilinguisme de l'Université ont été entreprises ou sont en cours. Néanmoins, la communauté scientifique et sociale de l'établissement se prêterait à des travaux de recherche et développement « in vivo » plus poussés. En voici quelques exemples (Brohy 2005):

- Recherche “compréhensive” sur le plurilinguisme à l'Université
- Clarification du concept de *multiculturalisme*
- Clarification des termes : université bilingue, études bilingues, personne bilingue
- Développement d'une didactique universitaire bilingue
- Guide sur l'emploi des langues
- Service pour les langues
- Médiation en matière de langues
- Etude longitudinale sur l'interface lycée-université, les demandes sociales et économiques de la société
- Mesure de l'impact linguistique et culturel sur les domaines scientifiques.

4. Conclusion

Si les établissements du degré tertiaire, et en particulier les Hautes Ecoles spécialisées, vont encore connaître des développements et des réajustements en Suisse, il faudrait sans doute mieux ancrer les langues nationales, voire les langues de la migration, dans leur conceptualisation et leurs curriculums, l'anglais étant devenu de facto une langue d'étude. La chasse aux subsides, les rankings, et la concurrence pour attirer étudiants et professeurs sur un marché académique globalisé ne doivent pas faire oublier les objectifs de plurilinguisme, prônés tant par la Suisse que par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. La situation est un peu différente pour les HEP qui ont une implantation culturelle plus importante, mais qui doivent, à terme, assurer l'enseignement d'une troisième langue à l'école primaire. L'enseignement bilingue au degré tertiaire doit aussi faire l'objet d'une coordination verticale avec les écoles secondaires, car l'existence ou l'absence de modèles bilingues en amont conditionne l'apprentissage ultérieur. Ainsi, un étudiant francophone

qui a commencé l'apprentissage immersif à l'âge de vingt ans, interviewé après une leçon d'économie en allemand à la Haute Ecole de gestion de Fribourg, qualifia ainsi son apprentissage bilingue: « *Am Anfang, es war schwer, ich habe nicht viel verstanden. Und dann geht es besser und besser und man versteht immer mehr, und dann fliesst es wie ein Fluss...* ».

Notes

- ¹ Il s'agit maintenant de la langue dite "principale", qui se réfère à la question: «Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux?» (Office fédéral de la statistique, Neuchâtel).
- ² Projection.
- ³ Information de la direction.
- ⁴ Information de la direction.
- ⁵ 2005: 51% de germanophones, 29% de francophones, 8% d'italophones et 12% d'allophones (Université de Fribourg 2006: 27).

Bibliographie

- Bertschy, I., Skenderovic, S. (éd.) (1997): *Projet HEP - FR. Groupe de travail 5. Langue seconde et bilinguisme*. Fribourg: Ecole Normale Cantonale. Miméo.
- Bregy, A.-L., Revaz, N. (2001): *Evaluation des enseignements/apprentissages bilingues en classes de 4e primaire de Sierre*. Neuchâtel: IRDP (= 01.8).
- Brohy, C. (2003): *The bilingual University of Fribourg. Paper presented at the Conference on bi- and multilingual universities*, Fribourg, Sept. 19th-20th.
- Brohy, C. (2005a): *Apprendre et vivre les langues dans un contexte plurilingue: Attitudes et représentations*. In: Gohard-Radenkovic, A. (ed): *Plurilinguisme et interculturalité dans la didactique des langues étrangères*. Bern: Lang. 141-157.
- Brohy, C. (2005b): *Cross-cutting multilingualism in Fribourg/Freiburg*. Paper presented at the Conference on Third language acquisition and multilingualism, Fribourg/Freiburg, Sept. 8th-10th.
- Brohy, C. (2005c): *Overt bilingualism, covert multilingualism? Official languages and „other languages“ in a bilingual French-German university*. Paper presented at the Conference on bi- and multilingual universities, Helsinki, Sept. 1st-3rd.
- Cigada, S. (2003): *L'Université de la Suisse italienne: Une "Communauté d'éducation plurilingue"*. In: *Education et Sociétés plurilingues*, 14, juin, 24-33.
- DECS (2006): *Concept cantonal de l'enseignement des langues pour la scolarité pré-scolaire et la scolarité obligatoire*. Sion: DECS.
- Kohler, P. (2005): Université Fribourg: Mise en place du programme bilingue plus à l'Université de Fribourg (Suisse): analyse des résultats et perspectives. Paper presented at the Conference on bi- and multilingual universities, Helsinki, Sept. 1st-3rd.

Langner, M. (2005): The language policy at the University of Fribourg-Freiburg. Paper presented at the Conference on bi- and multilingual universities, Helsinki, Sept. 1st-3rd.

Macheret, A. (1987): *Pour un développement qualitatif de l'Université*. In: *Uni-Reflète*, 20.11.

Rigotti, E. (2003): *Une université plurilingue: l'exemple du Tessin*. In: *Langues et production du savoir. Colloque de l'Académie suisse des sciences humaines*, Lugano, 14 juin 2002. Berne: ASSH. 55-63.

Schaller-Schwaneer, I. (2005a): *Ecological niches, emergent genres or emergent communities of practice? English as an academic lingua franca at the French-German bilingual University of Fribourg-Freiburg*. Paper presented at the Conference on bi- and multilingual universities, Helsinki, Sept. 1st-3rd.

Schaller-Schwaneer, I. (2005b): *Everything is like something: what is this like?" On finding a tertium comparationis for L3/L4 English used as an academic lingua franca at Fribourg-Freiburg University*. Paper delivered during the Conference on Third language acquisition and multilingualism, Fribourg/Freiburg, Sept. 8th-10th.

Schwob, I., Ducrey, F. (2006): *L'enseignement bilingue dans des classes primaires en Valais romand*. In: *Babylonia*, 2, 41-46.

Service de la recherche HEP Fribourg (2006): *Questionnaire sur les stratégies déployées par les étudiant-e-s dans des situations d'immersion à la HEP-FR*. Miméo.

Tunger, V., Werlen, I. (2003-2005): *Echange inter-site à la Haute Ecole Pédagogique du Valais*. Berne: CURP. Miméo.

Université de Fribourg (2006): *Rapport d'activité 2005-2006*. Fribourg: Université de Fribourg.

Claudine Brohy : claudine.brohy@unifr.ch